



**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 24 avril 2026**

Le Conseil Municipal a été convoqué en séance ordinaire par M. le Maire le 24 avril 2026 à 19 h 30 avec l'ordre du jour suivant :

- Budget principal 2026
- Dissolution du lotissement
- Désignation du correspondant défense
- Commission communale de sécurité ERP
- Taux taxes locales directes
- Divers

Sous la présidence de M. Hugues ANGRAND, Maire,

**Membres présents :** BOURRIEZ Serge, LORANG Pierre, DISS Charlène, DOUILLOT Mathieu, DUPRE Lucie, GALLAIS Audrey, PARENTY Freddy, PAUL Grégory, VONDRASEK Christine convoqué le 15 avril 2026.

**Membres absents excusés :** DINDINGER Milène, donne procuration à PARENTY Freddy

Secrétaire de séance : VONDRASEK Christine

**COMPTE RENDU**

**Vote des taux des taxes locales directes**

Monsieur le Maire propose de maintenir les taux de l'année 2025 en ce qui concerne :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 28,23 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 44,83 %
- Taxe d'habitation : 12,85 %

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'appliquer les taux proposés.

**Budget principal 2026**

Le Conseil Municipal examine les propositions de budgets primitifs pour 2026 et décide, à l'unanimité, d'arrêter les crédits de dépenses et les recettes comme suit :

- section de fonctionnement : dépenses :	1 019 760,00 €
recettes :	2 079 357,72 €
- section d'investissement : dépenses :	932 348,15 €
recettes :	932 348,15 €

**Lotissement : dissolution**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la dernière parcelle du lotissement n'a toujours pas trouvé preneur à ce jour et propose la dissolution du lotissement au 31 décembre 2025.

Le conseil municipal après délibération, à l'unanimité, décide de dissoudre le lotissement en date du 31/12/2025 et autorise que le déficit du lotissement soit repris par la commune à hauteur de 13 132,96 €.

**Correspondant Défense**

Après délibération, Monsieur Le Maire, Hugues ANGRAND est désigné correspondant défense.

La séance est levée 22h15.